

LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SNHF NAISSANCE D'UNE COLLECTION AU XIX^E SIÈCLE - I^{RE} PARTIE

Par Emmanuelle Royon

La bibliothèque de la Société nationale d'horticulture de France (SNHF) conserve une collection d'une extrême richesse. Ce n'est pas tant par son ampleur mais par sa typologie que cette collection est singulière. Les titres conservés nous dévoilent plus que l'histoire d'une bibliothèque, d'une collection, celle d'une société savante. Cette collection est le reflet de la vie de la Société, de ses membres, des relations qu'ils partageaient.

— LES BIBLIOTHÈQUES DES SOCIÉTÉS SAVANTES - LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE PARIS ET LA SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE LA SEINE —

La volonté de documenter la recherche horticole et de transmettre aux générations futures le fruit de celle-ci était au centre des préoccupations des membres fondateurs de ces deux sociétés savantes et ce depuis le début du XIX^e siècle. Dès leur fondation¹, la Société d'horticulture de Paris² et la Société nationale d'horticulture de la Seine³ ont désiré constituer une bibliothèque à destination de leurs membres respectifs.

1 Pour rappel la Société d'horticulture de Paris est fondée le 1^{er} juin 1827 et la Société nationale d'horticulture de la Seine en 1841. Elles fusionnent en 1854 et deviennent Société nationale d'horticulture de France en 1885.

2 *Annales de la Société d'horticulture de Paris, et journal spécial de l'état des progrès du jardinage. Année 1827*, [s.d.]. URL : <http://www.hortalia.org/items/show/206>. Consulté le 4 août 2014. page 4

3 Dans les statuts de la Société, les archives et la conservation des ouvrages sont placés sous la responsabilité du Secrétariat. « Bulletin du Cercle Général d'Horticulture - 1843-1845 », [s.d.]. URL : <http://www.hortalia.org/items/show/30>. Consulté le 4 août 2014. page 9



Dans les Annales de la Société d'horticulture de Paris de 1829, un arrêté est publié organisant définitivement la bibliothèque⁴. Cet arrêté fait suite à la décision du Conseil d'administration dans sa séance du 3 décembre 1828 de « charg[er] MM. Le Chevalier Challan, des Michels et Vicomte de Bonnaire de Gif, de proposer les moyens qui paraîtraient les plus utiles, à l'effet de concilier les intérêts de conservation des documens (sic) précieux qu'elle a déjà recueillis et continue de recueillir, et la jouissance

4 *Annales de la Société d'horticulture de Paris, et journal spécial de l'état des progrès du jardinage. Année 1829*, [s.d.]. URL : <http://www.hortalia.org/items/show/208>. Consulté le 4 août 2014. page 119

qui doit en être acquise aux Membres de la Société, avec les principes d'économie qui doivent être la base de toute administration. » La gestion de la bibliothèque est confiée à l'agent de la Société et un « Comité de la bibliothèque et de la maison de la Société composé de cinq membres officiers du bureau » est constitué. Les missions de « lecture publique », de conservation, sont au cœur des préoccupations des membres fondateurs de la Société dès les premières années de sa création.

— ENRICHISSEMENT DE LA COLLECTION, LES ÉCHANGES —

Les fonds de ces bibliothèques sont dès leur constitution extrêmement riches et variés, composés de « (...) livres, (...) manuscrits, (...) machines, (...) modèles, (...) statues, (...) tableaux, (...) estampes, (...) cartes et autres objets⁵ ». La fusion des deux sociétés en 1854 provoque *de facto* la fusion des fonds documentaires constituant ainsi le noyau de la collection actuelle de la SNHF.

Les collections de la bibliothèque se sont enrichies des dons, legs d'ouvrages, de revues, etc. des notables de la Société. Mais le fonds

de la bibliothèque s'est surtout développé par le biais d'échanges, notamment en ce qui concerne la collection de périodiques. Dès 1827, « La Société [d'horticulture de Paris] offre l'échange de ses annales avec tous les journaux scientifiques et les recueils de Mémoires des Sociétés savantes, nationales et étrangères. Elle invite ses Membres et toutes les personnes qui voudront profiter de cette voie de publicité à faire déposer à sa Bibliothèque les ouvrages, brochures et mémoires qu'ils font imprimer; il en sera rendu compte dans le Bulletin bibliographique, et ils seront communiqués, sur récépissés, à tous ses Membres⁶ ».

La plupart des titres composant la collection de périodiques sont, de fait, des bulletins de sociétés régionales ou étrangères avec lesquelles la SNHF entretenait, et continue d'entretenir, des relations fraternelles.

Le dynamisme de la Société, de ses recherches, de ses publications est tel au cours du XIX^e siècle, qu'il rejaillit sur les collections de la bibliothèque, par les dons des sociétaires mais aussi et surtout par les échanges qu'elle a mis en place avec un grand nombre de sociétés horticoles régionales ou étrangères.



⁵ *Ibid.* page 120

⁶ « *Annales de la Société d'horticulture de Paris, et journal spécial de l'état des progrès du jardinage. Année 1827* », *op. cit.* page 80